



## Mot de la Mairesse

Bonjour,

Lundi le 7 décembre 2015, avait lieu la séance régulière du conseil. Voici un compte rendu des principales décisions qui ont été prises par le conseil :

Nous avons adopté plusieurs résolutions sur divers sujets; le calendrier des séances du conseil pour l'année 2016, la nomination des maires suppléants au conseil de la municipalité et au conseil des maires de la MRC pour l'année 2016, les budgets pour l'année 2016 des organismes paramunicipaux – OMH, Régie des incendies et le Transport du Bonheur. Nous avons procédé à l'embauche de la nouvelle directrice des Loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire.

Il y a eu aussi deux résolutions pour déposer des demandes d'aide financière à deux différents programmes – « le plan de travail pour le pacte rural et le Fonds de développement territorial » nous avons une enveloppe de 45 765 \$ pour réaliser des projets visant un ou des objectifs du plan d'action municipal exemple : revoir le plan d'urbanisme et notre réglementation, faire et refaire nos trottoirs dans la municipalité pour la sécurité de nos enfants, acquisition d'abri bus etc. ainsi que « le Programme de réhabilitation du réseau routier local » où la Municipalité pourrait avoir jusqu'à 170 722 \$ pour les chemins Galipeau, Boucher et de la Rivière.

Au cours des mois de novembre et décembre, nous avons préparé le budget de la municipalité pour l'année 2016. Celui-ci a été présenté et adopté à la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 à 19 h 30.

Le bureau municipal sera fermé pour le congé des fêtes du 24 décembre au 3 janvier inclusivement. Le service des travaux publics reste ouvert, pour les contacter vous téléphonez sur la pagette au 819-573-1437.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je profite de la parution de ce dernier numéro de l'année du 30<sup>e</sup> anniversaire du journal pour souligner d'une façon

particulière la contribution exceptionnelle de M. Richard Lareau et de Mme Marie Gagnon tout au long de ces 30 années de parution de notre journal. L'étonnante longévité de notre journal communautaire est en grande partie tributaire de la ténacité, la persévérance et la recherche constante de l'excellence dont ont toujours fait preuve Richard et Marie. Par la qualité de son implication, Richard s'est avéré la colonne vertébrale de cet organisme municipal qui fait l'envie de bien des municipalités. Sa rigueur constitue un des éléments clés de la saine gestion et du succès de notre journal «Aux Quatre coins ». Pour sa part, la contribution indéfectible de Marie assure une qualité du contenu digne des grandes publications. La municipalité d'Ascot Corner est privilégiée de pouvoir compter sur des citoyens de cet envergure qui contribuent inlassablement au mieux-être de leur milieu de vie.

Merci à vous deux,

Je termine en vous souhaitant de très beaux temps des fêtes avec votre famille et amis et que l'année 2016 soit remplie de joie et de bonheur et la santé pour tous.

Nathalie Bresse,  
Mairesse